

Sommaire

1. Edito.
2. De la mission CAARME à la Cité des mémoires étudiantes.
3. René Bacquaert
4. Pierre Sénécat et Jean Marchais
5. L'Ag du CODHOS
6. Le projet HOPE
5. Nos adhérents publient ..

Nous remercions notre camarade **Alain BUJARD** qui nous a adressé des documents permettant de compléter nos collections concernant notamment l'Enseignement Primaire Supérieur ainsi que des exemplaires de l'« ancêtre du bulletin du S3 de Lyon ».

Une année fournie

En cette fin d'année scolaire, il est utile de faire, dans ce bulletin dont nous sommes efforcés d'assurer la régularité, un bilan rapide de notre activité.

Nous avons sorti deux numéros de *Points de Repères* sur des sujets en lien avec l'actualité : en décembre sur le paritarisme et en février sur les réformes du lycée, ce dernier ayant été distribué à tous les participants au congrès national du SNES. C'est notre manière de faire la jonction entre nos deux fondamentaux : recherche et formation syndicale. Nous avons le projet d'un numéro sur la formation des maîtres pour rappeler comment s'est élaborée la revendication du SNES sur ce sujet essentiel au carrefour de tous les enjeux. De façon générale, nous souhaitons, en liaison avec les secteurs formation syndicale du SNES et de la FSU, apporter notre contribution concrète, qui ne se limite pas à quelques interventions sur l'histoire du syndicalisme.

Dans le domaine de la recherche proprement dite, Alain Dalançon poursuit son travail d'élaboration du tome 3 de l'Histoire du SNES. Il a eu l'occasion de faire une communication au colloque sur « Les professeurs du second degré et mai 68 » à l'IEP de Lyon. Sa communication sur « La formation des maîtres : un enjeu à

l'intérieur de la FEN » au CAMT de Roubaix devrait être publiée prochainement.

Nous poursuivons la rédaction de notices biographiques du Nouveau Maître dont le tome 5 (E-Ges) devrait bientôt sortir. Nous nous efforçons d'intégrer cette contribution que dans un travail collectif, favorisé aujourd'hui par des outils informatiques dont il faut optimiser l'utilisation entre les auteurs et les responsables du Dictionnaire.

Une partie importante de notre activité a consisté dans la poursuite de la numérisation des archives du SNES et le début de leur transfert dans des centres d'archives publics : au CAMT de Roubaix pour les archives du S4 et celles du S3 de Lille et aux AD de Seine-Saint-Denis pour celles des S3 de l'Ile de France. Au total 1 005 boîtes ont ainsi été transférées.

Toutes les archives numérisées, ainsi que celles qui sont conservées avenue d'Ivry, sont consultables dans nos locaux par les militants comme par les chercheurs que nous continuons d'accueillir. Cette numérisation, son éventuelle mise en ligne, les ressources de notre bibliothèque, posent toute une série de problèmes sur lesquels se penche actuellement le CODHOS à l'activité duquel nous apportons notre contribution. La dernière AG (voir p. 6) pointe les questions auxquelles nous allons devoir répondre.

Bonnes vacances à tous et à bientôt.

Alain Dalançon, Pierre Petremann, Gérard Réquigny

De la mission CAARME (centre d'animation, d'archives et de recherches sur les mouvements étudiants) à la cité des mémoires étudiantes.

Du Front universitaire antifasciste créé pendant la guerre d'Algérie au 22 mars 1968, du refus de la réforme Devaquet à la lutte contre le CPE les mouvements étudiants sont depuis des décennies à la pointe des révoltes sociales et citoyennes de la jeunesse. Le 25 février dernier, un certain nombre d'acteurs du monde universitaire ont envoyé une lettre ouverte à Valérie Pécresse (voir ci-contre), ministre de l'enseignement supérieur. L'objet étant de « sauvegarder et valoriser, au plan national, ce pan de notre patrimoine commun » que sont les mouvements étudiants. Il y a aujourd'hui plus de 500 signataires. L'IRHSES, par son président est un des premiers signataires.

On peut encore soutenir l'initiative et signer la lettre ouverte en se rendant sur le site de la Cité des Mémoires étudiantes : <http://www.citedesmemoiresetudiantes.org/>

Après un rendez-vous début avril avec les services du ministère, les aller-retours poursuivent avec la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (qui a relancé, à l'invitation du président de la république, le chantier "vie étudiante" et qui loue régulièrement l'intérêt de la citoyenneté et des engagements étudiants) devrait apporter prochainement une réponse concernant son aide à la sauvegarde et à la valorisation des archives des mouvements étudiants.

Les quatre ans de préfiguration à Reims, entre 2004 et 2008, d'un centre d'archives sur les mouvements étudiants ont été riches d'enseignements. L'un des plus essentiels, rejoignant ceux de l'histoire même des mouvements étudiants, est l'importance et la nécessité d'assurer l'autonomie de la démarche (renforçant son pluralisme et son professionnalisme) afin d'assurer son indépendance et garantir sa continuité malgré les aléas liés aux changements périodiques des collectivités publiques.

Afin de constituer un fonds de dotations pour bâtir cette Cité qui soit être le foyer de la sauvegarde et de la valorisation des archives et mémoires étudiantes une souscription est lancée pour bâtir la Cité qui donnera droit de cité aux mouvements étudiants et à leurs mémoires.

Chèque à l'ordre du GERME (mentionner « Cité » au dos) à envoyer au : GERME (Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Mouvements Étudiants), 38, rue Pétion, 75011, Paris.

Madame la ministre,

A plusieurs reprises, les organisations étudiantes actuelles (UNEF, FAGE, UNI, PDE, Cé, SUDétudiant,...), représentatives et à vocation représentative (réunies de manière inédite au sein d'un « comité national consultatif étudiant »), les différents acteurs des archives et mémoires étudiantes, archivistes, chercheurs et anciens des mouvements étudiants vous ont saisie de la nécessité de sauvegarder et valoriser, au plan national, ce pan de notre patrimoine commun (cf. courrier commun du 29 août 2008 et courrier de la Mission CAARME du 13 novembre 2008).

Car, comme vous le savez, malgré leur caractère éphémère, les mouvements étudiants constituent un important capital d'expériences pour l'ensemble de la société. Par-delà leurs différences, leurs divergences, ils constituent le levain et un levier pour le renouvellement de nos citoyennetés démocratiques. C'est justement la pluralité même des engagements étudiants qui fait de leurs archives et mémoires un des patrimoines collectifs de nos sociétés contemporaines. Après la préfiguration à Reims, durant quatre ans, d'un Centre d'archives spécialisé sur les mouvements étudiants (CAARME), nous sommes d'autant plus convaincus de l'intérêt et de la nécessité de développer une Cité des mémoires étudiantes et de l'ancrer dans une région universitaire prête à investir sur ces mémoires riches d'avenir.

Il faut trouver les moyens nécessaires pour développer concrètement un pôle national de collecte, conservation, classement et valorisation des archives des mouvements étudiants.

Pour un tel projet d'ambition nationale, le soutien d'une seule ville, d'une seule université ne suffit pas.

En tant que « ministre des étudiants », il nous semble normal que vous preniez la responsabilité de dégager des moyens pour soutenir nationalement notre démarche.

A la veille de l'année du vingtième anniversaire de la loi sur la représentativité étudiante, nous espérons que vous accéderez à notre demande



Archiver tout ce qui bouge... et ce qui ne bouge pas ! ...

Le mouvement de cette année contre les différents projets Darcos et Pécresse s'est étendu aux étudiants a été un des mouvements universitaires les plus longs de l'histoire du système d'enseignement supérieur français...

Comme nous avons pu le faire pour les précédentes mobilisations étudiantes (LMD, CPE, LRU...), nous tentons d'entendre, enregistrer, filmer, archiver ceux qui manifestent et ceux qui ne manifestent pas, ceux qui protestent, mais aussi ceux qui ne protestent pas...

Et comme cela a été fait depuis la fin 2004, la CME essaye de constituer les archives audiovisuelles des mouvements étudiants, dans leur double sens, les mobilisations ponctuelles et les organisations pérennes. Bien que certaines manifestations soient déjà archivées, notamment parisiennes avec montée nationale, certaines coordinations nationales étudiantes le manque de moyens financiers (d'où l'urgence de la réponse ministérielle) ne permet pas à la Cité des mémoires étudiantes de réaliser un archivage national du mouvement.

La Cité des mémoires étudiantes appelle donc toujours chacune et chacun à sauvegarder les traces de tout mouvement étudiant, mobilisation ponctuelle ou organisation pérenne (tract, compte-rendu, affiche, photos, sons, vidéos, voire banderoles et autres objets) !

Vous pouvez contacter la Cité des mémoires étudiantes et/ ou les confier aux services d'archives de votre ville, département ou région universitaire.

IRHSES : APPEL AUX RETARDATAIRES

L'IRHSES ne fonctionne qu'avec les cotisations de ses adhérents, individuels ou collectifs (S1, S2, S3, SD de la FSU, organisations) alors pensez à régler votre cotisation 2009 à l'IRHSES avant de partir en vacances

Un autre moyen de nous aider est de proposer l'adhésion autour de vous.

Toutes vos contributions seront également bienvenues pour nos publications.

René Bacquaert (1920-2009)

René Bacquaert vient de décéder. Il aurait eu 89 ans le 20 juin prochain. Après André Dubus l'an dernier, disparaît un des derniers grands militants du S3 de Lille, qui construisirent le SNES après la Seconde Guerre mondiale et le développèrent dans la région du Nord-Pas-de-Calais.

René Bacquaert était un arrageois attaché à son département et à sa ville. Pour échapper au STO, il s'était fait mineur de fond dans la fosse 2 de la Compagnie des mines de Béthune. En 1947, il fut élu conseiller municipal communiste. Professeur certifié d'anglais, il fit baptiser son lycée où il effectua presque toute sa carrière, le lycée Robespierre. Membre fondateur du ciné-club d'Arras, il en fut le dernier président jusqu'en 1980.



Forte personnalité, Bacquaert fut surtout le véritable organisateur du SNES classique puis classique et moderne puis du nouveau SNES dans le Pas-de-Calais, autonomisant la section départementale pour qu'elle ne se confonde pas avec le S3. Il fut d'ailleurs secrétaire du S2 du Pas-de-Calais de manière continue de 1954 à 1980, au moment où il prit sa retraite. Il fut également secrétaire adjoint du S3 durant la décennie 1960.

Militant de la FEN-CGT, il la quitta en même temps que le PCF en 1951, n'acceptant pas le rapport Jdanov et la condamnation du titisme, pour se retrouver sur les listes autonomes jusqu'en 1962. Cette année-là, en désaccord avec la stratégie de la majorité sur la revalorisation, il rejoignit ses camarades de la liste B Unité et Action. Bacquaert fut en effet un pilier de la liste « d'union pour la gestion du S3 de Lille » rassemblant des militants autonomes et Unité et action qui allait devenir une particularité du S3 de Lille jusqu'à nos jours. Il était un militant syndicaliste polyvalent, capable d'aborder tous les problèmes. Commissaire paritaire, très compétent sur toutes les questions corporatives, également à l'aise dans le domaine de la pédagogie, il était très attaché à la laïcité. Il était responsable de la commission laïque du S3, membre des bureaux du CDAL (1959-1980) et de la Solidarité laïque départementale.

Son militantisme ne s'arrêtait pas au syndicalisme. Il fut aussi un militant mutualiste de la MGEN, vice-président de la section départementale (1954-1985), délégué dans plusieurs associations chargées de questions de santé. Sa retraite prise, il milita à la FGR, il faisait partie du bureau du comité départemental des retraités et personnes âgées et participait au comité gérontologique départemental.

Les plus anciens du SNES se souviennent sans doute de son calme et de son autorité qui le conduisirent souvent à diriger les débats dans les commissions et séances des congrès nationaux. Il y a quelques années, le S3 avait pris l'initiative de réunir quatre militants fondateurs du SNES dans la région. Bacquaert en faisait partie aux côtés de Moeglin, Matton et Dubus. Nous les avons interviewés ensemble. Il n'avait rien perdu de sa verve. Nous savions qu'il continuait à écrire des nouvelles et ses souvenirs, pour lesquels nous lui avons fait parvenir quelques documents. Ces « Mille petits rien », comme il les avaient intitulés, qui occupèrent sa vie et firent de lui un militant.

Alain Dalançon

Pierre Sénecat (1912-2008) et Jean Marchais (1913-2009)

Deux très importants militants du SNES des années 1950-1960, au moment où le sigle signifiait encore Syndicat national de l'enseignement secondaire, sont décédés à plus de 96 ans, le premier en décembre 2008, le second un mois plus tard en janvier 2009.



Pierre Sénecat

Pierre Sénecat était professeur agrégé de sciences physiques au lycée Henri IV de Paris, Jean Marchais y était également agrégé de lettres classiques - ce qui était alors un pléonasme car l'agrégation de lettres modernes n'existait pas. Les deux militants avaient surtout le point commun de s'être succédés à la présidence de la Société des agrégés de 1954 à 1960, à une époque où celle-ci travaillait en étroite coordination avec le SNES et ensuite ils s'étaient également succédés comme secrétaire pédagogique du syndicat de 1956 à 1964.

Ils ont bataillé pour le maintien de la qualité de l'enseignement secondaire et le haut niveau de qualification de ses maîtres. Ils menèrent notamment la lutte contre le projet de réforme Billères en 1956-1957, qui prévoyait de créer des établissements uniques du 1er cycle du second degré, scindant ainsi l'enseignement secondaire en deux, alors qu'il était dispensé de la 6e à la terminale dans les mêmes établissements, collèges et lycées, avec le même type de maîtres, certifiés et agrégés. Il s'étaient en même temps battus pour obtenir la création des IPES en 1957. Bien qu'étant militants « autonomes » de la majorité fédérale, ils furent amenés à s'opposer très durement au Syndicat national des instituteurs qui souhaitait la mise en place de cette « école moyenne », dont le prototype était pour lui les cours complémentaires, avec une 6e commune sans latin, où les meilleurs instituteurs auraient des possibilités de promotion.

D'une façon générale, les travaux des spécialistes des sciences de l'éducation, voire des historiens, ont oublié les noms de ces militants, assimilés à des combattants d'arrière-garde, pour défendre un système d'enseignement passéiste et élitiste dont l'emblème était l'enseignement du latin dès la 6e.



Jean Marchais

Nous avons essayé de rendre justice à ces militants dans le 1er tome de l'histoire du SNES. D'origine sociale modeste - Pierre Sénecat était en outre pupille de la Nation-, les deux militants étaient très attachés à l'objectif de démocratisation du second degré mais ils ne pensaient pas qu'elle devait se faire au détriment de la qualité de l'enseignement. Ils estimaient que le service public laïque d'Education nationale devait donner les moyens à chaque enfant du Peuple d'accéder à la Culture, celle-là même dont ils avaient bénéficiée, afin que l'Ecole joue son rôle d'ascenseur social. Ils étaient partisans de la démocratisation de l'excellence et de l'orientation en fonction des aptitudes. Ils ne pensaient pas pour autant que l'Ecole pourrait être libératrice à elle seule et que la démocratisation dépendait surtout de facteurs économiques et sociaux. D'ailleurs, socialistes de coeur, au moins Sénecat, mais déçus par la SFIO, ils militèrent un temps dans le nouveau Parti socialiste unifié au début des années 1960.

Ajoutons que dans leur jeunesse, ils avaient pris parti aux heures noires de notre histoire. Sénecat avait été militant du Rassemblement populaire et fut prisonnier de guerre du côté de

Trèves de 1940 à 1942 ; quant à Jean Marchais, il s'embarqua pour Londres en juin 1940, s'engagea dans les Forces aériennes de la France libre et fit toute la guerre dans le « Groupe Bretagne ».

Ces militants étaient convaincus et se méfièrent toujours des clivages de tendances dans le SNES et la FEN. D'ailleurs ils acceptèrent de travailler avec des militants du courant B comme André Drubay et Jean Petite. Cependant, à la différence de Sénecat qui resta toujours un adversaire farouche du tronc commun, Jean Marchais évolua vers son acceptation, dans l'esprit du Plan Langevin-Wallon, en cherchant, dans le cadre de la FEN, un terrain d'entente avec le SNI (dont la secrétaire pédagogique était Jeanne London).

Nous avons eu la possibilité d'interviewer Sénecat mais hélas pas Marchais, qui avait terminé sa carrière à Biarritz où il s'était retiré. Il était juste que l'IRHSES ne laisse pas à la seule Société des Agrégés le soin de leur rendre hommage.

Alain Dalançon

AG du CODHOS du 5/06/09 à la BDIC

C'est la BDIC qui a accueilli l'Ag du CODHOS du 5/06/09.

Divers points ont été abordés.

Un contrat est discuté pour que la société « Charles & Cie » prenne en charge la reproduction de 60 affiches et la diffusion auprès des collectivités territoriales de l'exposition « Le monde ouvrier s'affiche » qui a déjà été présentée 3 fois (au PCF, dans une galerie parisienne, à la CFDT).

Valoriser le site mai68.fr.

- Lancer un appel pour qu'un étudiant vienne y travailler sur 1 an-1 an $\frac{1}{2}$ dans le cadre d'un travail de master2 pour une étudiant en archivistique.
- Le guide des sources n'est pas abandonné.
- Faire un travail sur les commémorations comme sources d'archives.

Les archives électroniques.

a) Le projet « HOPE » sur la mise en valeur partagée de nos documents numérisés. Projet issue d'un appel d'offre de la commission européenne (voir ci-contre).

b) Un questionnaire a été envoyé aux 40 membres du CODHOS pour étudier l'état d'avancement de leur projet. 12 ont répondu dont l'IRHSES. 9 institutions sur les 12 ont un total de 250 000 volumes dans leurs bibliothèques, 9km d'archives et 10 sur 12 des numérisations.

Toutes ont un site internet.

Le CODHOS va proposer des formations :

1. Traitement archivistique des fonds
2. Normes sur les logiciels libres pour produire un inventaire en EAD
3. Catalogage et format UNIMARC
4. Conservation à long terme des documents numérisés

c) Archivage du Web militant.

Depuis 2006, la BNF est chargée de la collecte et de la sauvegarde des sites internet français. Cet archivage s'inscrit dans la continuité du dépôt légal et n'est donc consultable que dans les salles de recherche de la BNF.

Il y a aussi des collectes d'actualité sur des événements précis (ex : le contre-sommet début avril à Strasbourg).

Il y a aussi des « parcours d'idées » : blog et écritures de soi en ligne, blogs militants.

Ces sites sont de nouveaux documents entrés à la BNF et peuvent donc être utilisés pour un travail de recherche.

4. Coopération documentaire de la BNF (Aline GIRARD). Les priorités 2009-2011 :

1. Coopération numérique
2. Signalement du patrimoine.

La coopération numérique se fait de manière collaborative pour créer, diffuser et valoriser les ressources quel que soit le lieu (Gallica, réseau francophone des bibliothèques numériques).

Conversion en mode texte de tous les documents numérisés en mode image (en cours la presse de l'origine à 1944).

Conversion aussi en « mode écoute ».

BNF-CODHOS : programme de coopération en histoire sociale et ouvrière pour la conservation et la diffusion.

Il faut faire émerger des ensembles susceptibles d'être numérisés (en premier les imprimés). Nécessité d'associer des chercheurs dès le départ pour la définition des corpus.

La prochaine AG aura lieu au musée de l'histoire vivante de Montreuil, le 07/10/09.

Le projet HOPE (Heritage of the people's Europe - le patrimoine populaire de l'Europe)

Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, dans différents pays, nombre de bibliothèques et de centre d'archives ont rassemblé de la documentation concernant les mouvements politiques et sociaux ou, plus largement, l'histoire sociale. Ces documents - qui pendant longtemps n'ont pas intéressé les services publics d'archives, parce qu'ils échappaient à leur domaine d'attribution ou, tout simplement, à leur attention - sont aujourd'hui des sources essentielles pour une histoire populaire de l'Europe. Qu'il s'agisse d'imprimés, d'archives personnelles, de photographies, de tableaux, de dessins, d'affiches, de banderoles, de drapeaux, d'enregistrements sonores ou de films etc ... ils sont la trace d'un siècle de luttes sociales.

Les nouvelles techniques de numérisation révolutionnent aujourd'hui la diffusion et le partage de l'information ; elles incitent les bibliothèques, les centres d'archives et les musées à concevoir d'une manière nouvelle leurs activités. De nombreux établissements - quand bien même ils disposeraient de quelques collections numérisées - manquent cependant des moyens financiers, des compétences techniques, des ressources en personnel ou des infrastructures indispensables pour s'emparer de ces innovations, créer de nouvelles bibliothèques numériques et offrir de nouveaux accès à leurs richesses.

Le projet HOPE réunit 13 établissements européens spécialisés(*) dans le domaine de l'histoire ouvrière et sociale, avec l'ambition de faciliter l'accès aux copies numériques (elles sont déjà environ 3 millions, et ce volume va s'accroître ces prochaines années) de documents originaux issus de collections dispersées dans différents pays.

Organisé à partir du réseau de l'IALHI, le projet HOPE devrait déboucher, dans trois ans, sur la création d'une infrastructure pérenne, modulable et évolutive, de recherche et de consultation de documents numérisés. Plus efficace, plus économique, cette structure permettra à chaque établissement de mettre en valeur et de diffuser ses collections numériques sur Internet d'une manière cohérente, en tirant parti des outils créés et mis à disposition par ses animateurs.

En premier lieu, HOPE est un « consortium de bonne pratique » qui s'attachera à promouvoir l'adoption de normes communes et de bonnes pratiques pour la constitution de bibliothèques numériques spécialisées.

A l'issue des 3 ans HOPE devrait mettre à disposition de ses membres :

- un agrégateur de métadonnées (vignettes et description) qui collectera automatiquement les données numérisées.
- Un réservoir numérique partagé, qui offrira des espaces

(*) Institut International d'histoire sociale d'Amsterdam ; Institut d'histoire sociale de Gand ; Archives et bibliothèque du mouvement ouvrier de Stockholm ; Confédération générale italienne du travail de Rome ; Archives et bibliothèque de la fondation Friedrich Ebert de Bonn ; Archives et bibliothèques de la fondation Mario Soares de Lisbonne ; Archives sociales suisse de Zurich ; Archives sociales d'Helsinki ; Association pour l'histoire du mouvement ouvrier de Vienne ; Open Society Archives at Central European University de Budapest ; Conseil national de la recherche - Institut des sciences et technologies de l'information de Rome ; European Digital Library Foundation d'Amsterdam ; CODHOS de Paris.

Nos adhérents publient



« **Élections européennes, mode d'emploi** » de **Bernard Cassen** et **Louis Weber** qui vient de paraître aux éditions du Croquant : 128 pages , 8 € port compris.

Depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel direct dans les États membres de l'Union européenne. Trente ans après, les enquêtes d'opinion montrent toujours une méconnaissance générale des procédures et de la signification de ce scrutin. L'abstention, considérable, est l'un des nombreux indices du discrédit qui frappe l'Europe réellement existante.

Pourquoi les instances européennes restent-elles à ce point étrangères aux peuples ? Comment expliquer que le Parlement de Strasbourg suscite si peu d'intérêt, alors que ses pouvoirs sont loin d'être négligeables, même s'il est en position dominée par rapport à la Commission, au Conseil et à la Cour de justice ?

Ce petit livre a été publié avant les élections du 7 juin dans un souci d'éducation populaire. Les auteurs y font le point sur l'état de la législation régissant cette assemblée et l'élection de ses membres.

Ils décrivent ensuite les mécanismes d'un fonctionnement particulièrement opaque aux yeux des non-initiés, et où la recherche permanente du consensus entre les groupes politiques dominants - Parti populaire européen (PPE) et Parti socialiste européen (PSE) - revient le plus souvent à dépolitiser la prise de décision et à vider le débat démocratique de sa substance.

Pour que le Parlement européen joue pleinement son rôle dans une Europe démocratique, l'articulation avec les Parlements nationaux, dont les compétences en matière de législation communautaire devraient être très sensiblement augmentées, s'impose. Ce qui implique une remise à plat complète des traités actuels.

« **Carte scolaire et Marché scolaire** » de **Choukri Ben Ayed** aux éditions du temps, préface de Gérard Aschieri : 15 € jusqu'au 30 juin (16 € ensuite).
Commandes à passer auprès de l'Institut de la FSU.

La campagne présidentielle de 2007 a marqué la politisation du débat sur la carte scolaire. En effet, les deux principaux candidats s'accordaient sur la nécessité de l'assouplir ou de l'abolir. Le débat sur la carte scolaire constitue un révélateur puissant des tensions et des contradictions qui traversent l'école. Cet ouvrage propose donc au lecteur un ensemble d'éléments pour en saisir les enjeux.

Qu'est-ce que la carte scolaire ? Qui la contourne ? Quels sont les moyens utilisés par les familles ? Pourquoi la décision de la supprimer a-t-elle été prise ?

Ce livre souligne également les risques associés à cette politique, celle d'une dérive vers l'instauration d'un marché scolaire et de la ghettoïsation scolaire. Si l'ouvrage s'inscrit à contre-courant des orientations politiques actuelles, il formule un ensemble de propositions pour dépasser l'alternative entre statu quo et logiques du marché.

